

L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français

Benjamin Furst

Volume 31, Number 1, Winter 2012

Réseaux : entre normes, stratégies et échanges

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1011684ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1011684ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers d'histoire

ISSN

0712-2330 (print)

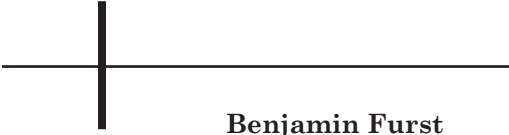
1929-610X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Furst, B. (2012). L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français. *Cahiers d'histoire*, 31(1), 119–134.
<https://doi.org/10.7202/1011684ar>

L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français



Benjamin Furst

Candidat au doctorat, histoire

Université de Montréal

Université de Haute-Alsace

Il est difficile de passer outre l'ampleur du réseau hydrographique québécois. Ces quelque 201 753 km² d'eau douce¹ (12 % du territoire) avec 130 000 cours d'eau et un million de lacs², avaient déjà été remarqués, en partie au moins, par les premiers Européens arrivés dans la vallée laurentienne. Samuel de Champlain décrit le Canada comme « beau en toute perfection, et qui a des scituations très commodes, tant sur les rivages du grand fleuve Saint Laurent [...] qu'ès autres rivières, lacs, estangs et ruisseaux, ayant une infinité de belles isles accompagnées de prairies³ ». Charlevoix, en 1744, affirme que « c'est sans contredit le pays du monde où il y a le plus d'eau⁴ ». De fait, le contact des Européens avec l'hydrographie canadienne a été immédiat, le Saint-Laurent constituant la porte d'entrée du territoire, force

1 « Géographie et cartes » [en ligne], *Portail du gouvernement québécois*, <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/geographie/?lang=fr> (page consultée le 28 décembre 2010).

2 « Territoire » [en ligne], *Portail du gouvernement québécois*, <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/territoire/?lang=fr#Reseau>, dernière mise à jour le 19 mars 2010, (page consultée le 28 décembre 2010).

3 Samuel, de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada, faits par le Sr de Champlain : où se voit comme ce pays a esté premièrement descouvert par les François ; avec un traitté des qualitez et conditions requises à un bon et parfaict navigateur, ensemble une carte et un catéchisme ou instruction* / [par le P. J. Ledesma] ; traduite du françois au langage des peuples sauvages de quelque contrée [par le P. J. de Brébeuf]. et suivi de l'Oraison dominicale traduite en langage des Montagnars du Canada / [par le RP Massé,...], Paris, C. Collet, 1632, p. 3.

4 François Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, chez Pierre-François Griffat, 1744, vol. 3, p.168

était de constater à quel point l'eau était présente sur ce territoire méconnu.

A-t-elle pour autant eu un impact sur ces colons ? Les Français ont-ils montré la volonté de s'adapter au système hydrographique canadien, ou se sont-ils efforcés de conserver leurs anciennes pratiques ? Quels ont été leurs discours, leurs perceptions, leurs gestions de l'eau ? Plus présente qu'en France, l'eau en devient-elle plus dangereuse ? Comment les Français se sont-ils approprié l'hydrographie de la vallée laurentienne ?

Méthodologie : les sources et leurs limites

Selon David Le Breton, il existe pour un même objet « une multitude de perceptions à son propos selon les angles d'approche, les attentes, les appartenances sociales et culturelles⁵ ». Le constat peut s'appliquer au réseau hydrographique canadien à deux niveaux : d'une manière générale, il faut poser la question des différences de perceptions (et donc de gestion) de l'eau par les différents acteurs de la colonisation. Que représente-t-elle pour l'habitant qui s'installe le long du Saint-Laurent ou de ses affluents, le coureur des bois, l'administrateur à Québec ou Montréal, les ordres religieux qui s'établissent progressivement ou enfin, les marchands qui font commerce de fourrures auprès des Amérindiens ?

La première tentative d'évaluer le rôle du réseau hydrographique au sein de la société canadienne d'Ancien Régime, celle que nous présentons ici, a donné lieu à un mémoire de maîtrise⁶. La multiplicité des acteurs et des sources de la Nouvelle-France et la diversité des questions liées à l'eau, peu compatibles avec la faible ampleur d'un travail de deuxième cycle, nous avaient conduits à restreindre la problématique.

L'objectif était l'analyse des pratiques et des représentations de l'eau qui transparaissent dans les sources que Thomas Wien

5 David Le Breton, *La Saveur du Monde : une anthropologie des sens*, Paris, Editions Métailié, coll. « Traversées », 2006, p. 14.

6 Benjamin Furst, *Les dangers de l'eau en Nouvelle-France, Histoire des représentations et pratiques liées à l'eau sous le Régime français, 1603-1749*, Mémoire de Master en histoire de l'Europe, Spécialité Formation des Espaces européens, Université de Haute-Alsace, Mulhouse, 2008.

appelle la « **Bibliothèque de la Nouvelle-France** », des textes décrivant la colonie et publiés pendant ou après le Régime français, qu'ils y aient été initialement destinés ou non. La question des diversités de perception demeure au premier plan, même avec un corpus réduit, et nous pouvons nous demander si l'eau de la Nouvelle-France marque de la même manière Samuel de Champlain, explorateur chargé de fonder un établissement permanent au début du XVII^e siècle, et le voyageur suédois Pehr Kalm, lors de son court séjour en 1749 dans une Nouvelle-France relativement peuplée⁷, avec trois pôles urbains constitués. L'eau canadienne est-elle perçue de la même manière par Pierre Boucher dans son *Histoire véritable et naturelle*⁸ décrivant la colonie aux Français de métropole, que par Marie de l'Incarnation, cloîtrée dans son couvent à Québec? Comment, dans ces sources, peut-on deviner le rapport à l'eau des acteurs de la colonie canadienne?

Pour les mêmes raisons que celles qui nous ont amené à ne nous intéresser qu'aux sources publiées, une seconde sélection s'est avérée nécessaire. Au sein de cette « Bibliothèque de la Nouvelle-France », il a fallu constituer un panel représentatif et d'une ampleur restreinte permettant l'analyse⁹. Ces restrictions étaient donc indispensables, mais également limitatives.

La première raison relève de la nature même de la source narrative qui constitue l'essentiel de notre corpus. Dans le traitement de ce type de source, il est indispensable de tenir compte du « contexte épistémique¹⁰ », le schéma mental qui conditionne pratiques et perceptions à une époque donnée. Cette considération est primordiale pour dépasser le premier niveau de lecture et identifier les mots et expressions qui auraient pu paraître anodins à l'auteur, mais qui prennent tout leur sens à la lumière de notre problématique.

7 L'Amérique française compte, à la veille de la Conquête, soit dix ans après le voyage de Kalm, 75 000 habitants. Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », p. 233.

8 Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du Pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664.

9 La liste complète des sources utilisées pour cette recherche figure à la fin de cet article.

10 Dominique Deslandres, « Qu'est-ce qui fait courir Marie Guyart ? Essai d'ethnohistoire d'une mystique d'après sa correspondance », *Laval théologique et philosophique*, 53, 2 juin 1997, p. 285.

D'autre part, le recours à des sources publiées pose des problèmes significatifs d'inégalité de l'information y figurant, d'autant que, se rapprochant ici de la littérature de voyage, et destinées à un public européen, elles ne sont pas exemptes de choix narratifs ou descriptifs. Pour contenter des lecteurs avides de descriptions de la Nouvelle-France, les auteurs vont naturellement favoriser certains aspects plutôt que d'autres.

Le risque est donc grand de voir, à tort, dans les discours sur beau de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » une perception précise et exhaustive du réseau hydrographique canadien et de son utilisation. La diversité des ouvrages, que nous nous sommes efforcé de conserver en réduisant notre corpus pour le rendre exploitable, est un moyen de pallier partiellement à ce problème, mais, nous le montrerons à la fin de notre exposé, le recours à d'autres sources reste indispensable pour dépasser réellement ces limites. Toutefois, les sources publiées permettent, quand même, d'esquisser certains aspects des pratiques et perceptions liées à l'eau au Canada qu'on peut répartir en deux catégories. La première est l'utilisation du réseau hydrographique comme support du réseau de communication. La seconde est liée à la fréquentation quotidienne de l'eau en raison de la structuration de la colonie le long du Saint-Laurent et de ses affluents.

Les cours d'eau : des voies de communication

Une navigation indispensable et risquée

Les terres canadiennes couvertes de forêts impénétrables aux Européens ont rapidement poussé ces derniers à s'intéresser dès les premiers temps aux cours d'eau comme voies de circulation. Par la suite, l'installation européenne se structure le long du Saint-Laurent et de ses affluents, offrant un accès direct à l'eau. En outre, la rareté des chevaux¹¹ et le développement

11 Le premier animal arrive en Nouvelle-France seulement en 1647, près de quarante ans après l'installation des premiers Français, et il ne s'agit que d'un cadeau destiné au gouverneur Montmagny. Reuben Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows Brothers, 1896-1903, vol. 30, p. 182 (Journal des Jésuites, J. Lalemant, 1647).

tardif des routes terrestres¹² font que la navigation reste le moyen de transport essentiel tout au long du Régime français.

Mais les Français doivent adapter leurs pratiques, en adoptant les canots dont la légèreté et le faible tirant d'eau permettent de naviguer sur des portions de cours d'eau inaccessibles aux bateaux européens. Au point que quand Pehr Kalm visite la colonie en 1749, il remarque que « devant chaque maison, il y a, retenu à la grève, un petit canot propre, bien construit, et de forme élégante¹³ ». Aussi courante soit-elle, la navigation sur les cours d'eau canadiens n'est toutefois pas exempte de risque. Nous nous contenterons de les énumérer¹⁴, pour nous intéresser plutôt à leurs conséquences.

Ils sont de deux sortes : les risques naturels comprennent essentiellement les rapides, et les conditions météorologiques et climatiques : eaux grossies par les précipitations ou la fonte des neiges, ou charriant des blocs de glace. Quant aux risques anthropiques, ils regroupent les Iroquois au XVII^e siècle, qui utilisent les cours d'eau pour accéder à la colonie et comme lieux d'attaque privilégiés, et, tout au long de la période, les Anglais qui pénètrent le territoire par le Saint-Laurent, parfois avec un succès mitigé : à deux reprises au moins, en 1690 et 1711, la difficulté de naviguer sur le fleuve contribue à l'échec des expéditions¹⁵.

L'évolution des pratiques et des discours face au risque

Établissant un dialogue avec le réseau hydrographique, s'adaptant et le modifiant à la fois, les colons sont loin d'en subir

12 Le Chemin du Roi entre Québec et Montréal n'est achevé qu'en 1737, et le trajet est aussi long avec un bon attelage qu'en barque. Gilles Havard et Cécile Vidale, *Histoire de l'Amérique française...*, p. 452, Louise Dechene, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 129.

13 Pehr Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord par Pierre Kalm*, dans *Mémoires de la Société historique de Montréal*, huitième livraison, Montréal, Presses à vapeur de la Minerve, 1880, p. 198.

14 Le discours sur les dangers de la navigation dans la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » pourra faire l'objet d'une communication ultérieure.

15 Charles P. Stacey, « Sir William Phips », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-f.html> (page consultée le 21 avril 2010). François Xavier de Charlevoix, *Histoire et description...*, vol. 2, p. 361 et vol.3, p. 78, « Sir Hovenden Walker », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-f.html> (page consultée le 26 mai 2010).

passivement les risques. On trouve plusieurs mentions de renonciation à un voyage jugé trop dangereux en raison de la saison encore peu propice ou des Iroquois. C'est par exemple le cas lorsque le gouverneur de la Nouvelle-France et les jésuites renoncent en 1653 à faire le voyage de Québec à Montréal, « le péril du voyage [...] estant très grand¹⁶ ». Face aux Iroquois, les Français et leurs alliés arment régulièrement des chaloupes pour patrouiller sur le Saint-Laurent¹⁷. Sans grand succès, car les Iroquois maîtrisent parfaitement le réseau hydrographique et profitent de la rapidité des canots. Ces derniers finissent d'ailleurs par être adoptés par les Français, seul espoir pour Montréal de communiquer avec Québec sans que le messenger tombe aux mains de l'ennemi¹⁸.

L'adaptation des pratiques à la réalité du réseau et de ses risques prend même la forme d'une tradition dans le cas du Saint-Laurent. On constate l'apparition de coutumes, comme celle de passer l'île aux Coudres, près de Québec, au nord puis de virer pour passer au sud de l'île d'Orléans, alors que longer directement la rive sud serait plus facile d'après Charlevoix. Ou encore de saluer de coups de canon l'église de Sainte-Anne de Beaupré, en aval de Québec, qui marque la fin des dangers de la navigation¹⁹. D'autre part naissent des spécialistes du fleuve : savoir naviguer sur le Saint-Laurent devient un métier. Les pilotes sont formés dès 1671 par les jésuites à Québec, la formation prise en charge par l'État en 1702²⁰.

Les sources sont également marquées par l'apparition d'un discours particulier sur les cours d'eau et leurs risques qui témoignent de leur appropriation au moins par les auteurs, sans doute par la population. Là encore, le Saint-Laurent dispose d'un statut particulier. Champlain le décrit comme « l'ornement du pays », les jésuites « le Roy des fleuves », l'un « des plus beaux

16 Reuben Thwaites, *The Jesuit Relations...*, p. 179 (Journal des Jésuites, P. Raguenaud, J. Lalemant, F. Le Mercier, 1653).

17 *Ibid.* p.170-172 (J. Lalemant, 1647) ; François Dollier de Casson, *Histoire du Montréal*, in *Mémoires de la Société Historique de Montréal, quatrième livraison*, Montréal, Presses de la Minerve, 1869, p. 70-71

18 *Ibid.* p. 174.

19 Pehr Kalm *Voyages dans l'Amérique du Nord...*, p. 148.

20 Reuben Thwaites., *The Jesuit Relations*, vol. 69, p. 288 (Notes de R. G. Thwaites).

[...] au monde » capable de contenir les quatre fleuves français sans regorger²¹. Sa description dans les sources répond à une demande, au moins dans le cas des *Relations* et le jésuite avoue user « de redites, mais ceux qui demandent ces réponses le souhaitent ainsi²² ». Ses rapides sont si connus que même dans le dictionnaire de Furetière, on explique en partie à tort que « le grand fleuve de St. Laurens n'est pas navigable à cause des sauts qui s'y rencontrent²³ ».

D'une manière générale, les risques de la navigation sont très présents dans les sources, au point que Sagard, notamment, ne prend même plus la peine de les énumérer, « pour ce que ces dangers et périls sont tellement fréquents et journaliers, qu'en les décrivant tous, ils sembleraient des redites par trop rebattues²⁴ ». Ils peuvent même être mis à profit : les Jésuites s'en servent pour prouver leurs résultats d'évangélisation : dans leurs *Relations*, les Amérindiens se tournent systématiquement vers Dieu lorsqu'ils sont confrontés à un risque de noyade²⁵.

Il est enfin plausible que nos sources destinées à un public métropolitain soient également lues sur le sol canadien. Sans doute par une minorité, mais dont font partie des auteurs qui, à leur tour, écrivent sur la colonie, pouvant ainsi nourrir leur propre expérience du risque de celles diffusées par les récits antérieurs²⁶. Seule une étude sur la réception des œuvres « retour-

21 *Ibid.* vol. 5, p. 16 et 182 (P. Le Jeune, 1632-1633), vol. 8, p. 18 (P. Le Jeune, 1635), vol. 9, p. 134 (P. Le Jeune, 1636) parmi d'autres références. Le P. Le Jeune est particulièrement éloquent à cet égard, mais ce n'est pas le seul. Le P. Bressani, notamment, lui emprunte aussi l'appellation de « roi des fleuves ».

22 *Ibid.* vol. 9 p. 158 (P. Le Jeune, 1636)

23 Antoine Furetière, « fleuve » dans *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, Tome I, La Haye et Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690.

24 Gabriel Sagard, *Le grand voyage du Pays des Hurons*, texte établi par Réal Ouellet, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007 (1632), p. 352.

25 Reuben Thwaites, *The Jesuit Relations...*, vol. 14, p. 228 (P. Le Jeune, 1638), vol. 20, pp. 174-176 (P. Le Jeune, 1640-1641), vol. 31, p. 152 (J. Lalemant, 1647), vol. 35 p. 260 (P. Raguenaud, 1649-1650)

26 Le récollet Gabriel Sagard est l'un des premiers à récupérer les écrits de Champlain (ainsi que de Marc Lescarbot). Les *Relations des Jésuites* sont elles aussi reprises par d'autres auteurs : Boucher affirme dans son avant-propos ne rien dire qui n'ait été dit dans les *Relations* ou dans les *Voyages* de Champlain, alors que dans l'ouvrage de Charlevoix, on trouve parmi les ouvrages utilisés ceux de Champlain, Sagard, Boucher, Marie de l'Incarnation et bien évidemment les *Relations*.

nant » en Nouvelle-France pourra confirmer cette dernière hypothèse.

Les paysages du risque

L'appropriation du réseau hydrographique et de ses risques est également marquée par un dialogue avec le paysage. D'abord pour réduire les risques humains, l'implantation de nombreux sites ne doit rien au hasard. Québec, par exemple, bénéficie du resserrement du lit du Saint-Laurent au niveau du Cap aux Diamants qui permet de contrôler le passage sur le fleuve²⁷. La construction de forts, entre 1642 et 1666 le long de la rivière Richelieu, par laquelle les Iroquois déferlent sur la colonie, vise également à limiter les risques. Ces constructions sont la preuve d'une volonté consciente de gestion du risque iroquois malgré une efficacité limitée : les attaques se poursuivent épisodiquement jusqu'en 1701.

Face aux risques naturels, on plaide parfois pour un aménagement. Boucher « ne doute pas que l'on ne rendist navigable plusieurs rivières qui ne le sont point²⁸ », parfois à cause d'un simple rapide, alors que l'obstacle dangereux que constitue le Sault Saint-Louis veut être contourné par Dollier de Casson dans les années 1680, grâce à un canal²⁹. Dans les deux cas, on semble en rester à l'étape du projet inachevé.

Les risques et les accidents laissent par ailleurs d'autres traces sur le paysage : les toponymes. Participant de ces éléments qui « informaient les voyageurs à propos des routes, les avertissaient de ce qui approchait, commémoraient ceux qui avaient péri³⁰ », nombreux sont liés à l'eau en Nouvelle-France : les rapi-

27 On peut aussi citer l'exemple de Montréal : « à best, elle est protégée par la rivière St. Laurent, et sur tous les autres points, par un fossé profond, rempli d'eau, qui défend les habitants contre tout danger d'une incursion soudaine des troupes de l'ennemi » Pehr, Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord...*, p. 55.

28 Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle...* p. 148-149.

29 Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française...*, p. 390, Jacques Mathieu, article « François Dollier de Casson », Dictionnaire biographique du Canada en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, (page consultée le 18 mai 2010).

30 Carolyn Podruchny, « Writing, Ritual and Folklore : Imagining the Cultural Geography of Voyageurs », dans Alan McEachern et William J. Turkel, (dir), *Method & Meaning in Canadian Environmental History*, Toronto, Nelson Education, 2009, p. 69.

des de Lachine sont rapidement renommés Sault Saint-Louis, en hommage à l'un des compagnons de Champlain, prénommé Louis, qui s'y noie en les descendant en canot³¹. La noyade du père Nicolas Viel sur la rivière des Prairies, donne naissance Sault-au-Récollet. Mais le toponyme ne renvoie pas nécessairement à un évènement fatal. Le Cap Tourmente est ainsi appelé car « pour peu qu'il face de vent, la mer y esleve comme si elle estoit pleine³² ». Quant aux Grondines, « le nom de cette seigneurie vient du grand nombre de battures de gros cailloux qui se trouvent au levant, ce qui fait que lorsqu'il vente les eaux font un grand bruit et le passage des canots et batteaux est très dangereux³³ ».

En adoptant un discours et des attitudes appropriés à l'existence de risques de la navigation, en modifiant le paysage pour espérer mieux les gérer, les colons ont donc su s'adapter aux « chemins qui marchent » de la Nouvelle-France.

Vivre le long de l'eau : le réseau hydrographique comme support de colonisation

De l'eau destructrice à l'eau bénéfique

Le réseau hydrographique canadien est cependant loin de se restreindre à son utilisation comme voies de circulation. Il constitue un support de la colonisation, donc est côtoyé au quotidien par les habitants. En effet, le système de rang, qui attribue des terres dans la longueur, perpendiculairement au cours d'eau, s'articule le long du Saint-Laurent puis de ses affluents. Parmi

31 Samuel de Champlain, *Les voyages du sieur de Champlain, xaintongeois, capitaine ordinaire pour le roy, en la marine, divisez en deux livres, ou Journal très-fidèle des observations faites és découvertures de la Nouvelle France : tant en la description des terres, costes, rivières, ports qu'en la créance des peuples, leur superstition, façon de vivre et de guerroyer*, suivi du *Quatriesme voyage du Sieur de Champlain capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, et lieutenant de Monseigneur le Prince de Condé en la Nouvelle-France fait en l'année 1613*, Paris, chez Jean Berjon, 1613, p. 290.

32 Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada...*, p. 122

33 Gédéon de Catalogne, "Report on the Seigniories and Settlements in the Districts of Quebec, Three Rivers, and Montreal, by Gédéon de Catalogne, Engineer, November 7, 1712", dans William B. Munro, *Documents Relating to the Seigniorial Tenure in Canada, 1598-1854*, Toronto, The Champlain Society, 1908, p. 127-128.

ses avantages, il permet l'accès à l'eau au plus grand nombre³⁴, mais cela expose d'autant plus aux inondations. On en trouve parfois mention dans les sources³⁵ : en hiver 1642-1643, ce sont sans doute les embâcles qui causent un débordement menaçant la toute récente Ville-Marie³⁶. En 1669, Marie de l'Incarnation évoque une tempête désastreuse, inondant la basse-ville de Québec jusqu'au 3^e étage, démolissant maisons, clôtures et toitures³⁷. Pehr Kalm mentionne les crues nivales qui inondent les plaines entourant Montréal³⁸.

Cependant, malgré la récurrence de certaines causes, les inondations ne semblent pas marquer particulièrement les auteurs. À peine évoque-t-on quelques adaptations : on renonce à mettre en culture certaines terres³⁹, on déplace ou on aménage les installations⁴⁰. Il semble donc bien y avoir une adaptation de la part des colons, mais celle-ci est à peine évoquée par quelques lignes dans l'une ou l'autre source. Le faible nombre de mentions du phénomène laisse supposer qu'elles sont banales, au point d'être quasiment dénuées d'intérêt pour les auteurs. Sur le plan de l'appropriation toutefois, on retrouve un dialogue entre le phénomène et les colons marquant l'adaptation de l'homme au

34 Serge, Courville, « Contribution à l'étude de l'origine du rang au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 65 (septembre 1981), p. 208, Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française...*, p. 419

35 Nous excluons ici les conséquences spectaculaires du séisme de 1663 : elles sont d'une part un évènement secondaire causé par un phénomène initial sismique, donc sans lien direct avec le réseau hydrographique, d'autre part le résultat d'un évènement exceptionnel, sans équivalent durant toute notre période, qui sort donc d'une gestion et une appropriation sur le long terme. La magnitude du séisme, estimée à 7, en fait l'un des 10 plus grands séismes de tous les temps localisés au Canada ou dans ses eaux territoriales, et sur la côte est, seul celui de 1939 sur les bancs de Terre-Neuve le dépasse en magnitude (7,2). « Les 10 principaux séismes au Canada », *Ressources naturelles Canada*, <http://earthquakescanada.nrcan.gc.ca/histor/top10-fra.php>, (page consulté le 28 avril 2011).

36 Reuben Thwaites, *The Jesuit Relations...*, vol. 24, p. 224 (B. Vimont, 1642-1643) Il faut dire que la Société de Montréal s'était installée à un endroit peu propice, au confluent de la rivière Saint-Pierre et du Saint-Laurent. Ils déménageront d'ailleurs entre la rivière Saint-Martin et le fleuve dès l'année suivante, sacrifiant les qualités défensives à un accès sans risque d'inondations. Louise Dechene, *Habitants et marchands...*, p. 235

37 Marie de l'Incarnation, *Lettres de la Vénérable mère Marie de L'incarnation*, *Op. cit.* p. 642 (à son fils, octobre 1669).

38 Pehr, Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord...*, p. 41.

39 Notamment les îles Dupas et Bouchard, Gédéon de Catalogne, "Report on the Seigniories and Settlements in the Districts of Quebec, Three Rivers, and Montreal...", p. 104 et 117.

40 Recul des habitations à l'intérieur des terres, Pehr Kalm,, *Voyage dans l'Amérique du Nord...*, p. 68, déplacement des habitations à Ville-Marie, aménagement de la basse-ville de Québec, Charlevoix, François Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale...*, vol. 3, p. 78.

milieu – adaptation d'autant plus nécessaire que les phénomènes sont souvent saisonniers – ou de la maîtrise du second par le premier.

La proximité des cours d'eau, même sans inondations, a un impact sur la vie quotidienne. L'enquête de Mathieu-Benoît Collet sur les commodités et inconvénients du maillage des paroisses montre que dans près du quart des 62 procès-verbaux, on trouve des doléances liées à l'eau. Les habitants ou le curé se plaignent de devoir emprunter brièvement ou traverser un cours d'eau entre le domicile et l'église, entreprise d'autant plus risquée lors des saisons intermédiaires, ce qui aboutit souvent à la construction de nouvelles églises, plus commodes d'accès⁴¹. À l'opposé, vivre au plus près de l'eau peut présenter des avantages commerciaux et techniques⁴², ouvrir des droits particuliers pour les riverains⁴³. L'eau peut même devenir lieu de loisir selon les pères Le Jeune et Charlevoix, qui respectivement y font des glissades et observent les promenades en canot ou en patins à glace⁴⁴. Ainsi, les colons semblent s'être aisément approprié le réseau hydrographique canadien, avec ses avantages comme ses inconvénients. Mais dans certains cas, les vieilles habitudes ont la vie dure et les pratiques européennes ne se teignent que faiblement des particularités canadiennes !

41 Mathieu-Benoît Collet, *Procès verbaux sur la commodité et incommodité dressés dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France par Mathieu-Benoît Collet, procureur général du roi au Conseil Supérieur de Québec*, dans *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, tome 2, 1921/1922, Québec, Imprimeur du Roi, 1922, p. 307. Ces difficultés sont peut-être une des raisons qui font qu'aujourd'hui encore, au Québec, on puisse trouver deux églises qui se font face, de part et d'autre du même cours d'eau.

42 L'eau permet de faire tourner sans ou avec peu d'aménagements les moulins de l'île Sainte-Hélène et ceux des rivières Saint-Pierre et Saint-Martin à Montréal, Pehr Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord...*, p. 49, Louise Dechéne, *Habitants et marchands...*, p. 235-236.

43 L'ordonnance *Des Eaux et Forêts* de 1669 permet aux riverains d'utiliser ces dernières à des fins qui n'entravent pas la circulation. Elle garantit ainsi le droit d'y abreuver les bêtes, d'en puiser l'eau ou d'y pêcher, voire de chasser les oiseaux.

44 Au milieu du XVIII^e siècle, si l'on en croit Louis de Jaucourt, la pratique du patin à glace, « une invention ingénieuse, mais qui demande de l'adresse, de la jeunesse, de l'habitude & beaucoup d'exercice pour en pouvoir faire usage », est commune au moins en Hollande., Louis de Jaucourt, « patin », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1765, tome XII, p. 172.

La persistance des pratiques européennes

C'est le cas dans trois domaines. Dans celui de la consommation, les textes s'accordent à louer la qualité de l'eau, bien supérieure à celle de France qui cause de nombreuses maladies⁴⁵. Dollier de Casson au contraire encourage ses lecteurs à venir « goûter la belle eau de nos rapides et apprendre par leurs propres expériences que la Seine lui doit céder son nom puisque celle-ci est mille fois plus avantageuse à la santé du corps⁴⁶ ». Moins malsaine, l'eau devient donc une boisson courante, même si c'est surtout celle des pauvres et des dames⁴⁷. On continue à lui préférer le vin, bien qu'il faille l'importer⁴⁸.

En revanche, les colons n'adoptent jamais l'eau comme moyen de se laver ou de soigner, malgré sa pureté. Avec Pehr Kalm qui explique qu'elle constitue un moyen de calmer les piquûres de moustique⁴⁹, Nicolas-Gaspard Boucault constitue l'exception en parlant d'un « remède [contre les engelures] usité dans ce pays qui est de mettre la partie gelée dans l'eau froide, jusqu'à ce que la glace en soit entièrement sortie » auquel refusera de se plier le secrétaire de l'intendant Bégon, le sieur Seurai. Il mourra de la gangrène⁵⁰ ! Quant à se laver avec l'eau, il n'en est pas question. On continue, comme en France à croire en l'efficacité du changement de linge comme rempart contre la saleté⁵¹, et les pratiques sudatoires amérindiennes suscitent seulement la curiosité, voire sont rejetées, car considérées comme

45 Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle*, tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 196, Gilbert Carrier, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Larousse, 2008, p. 75.

46 François Dollier de Casson, *Histoire du Montréal...*, p. 6.

47 Pierre Boucher, *Histoire Véritable et naturelle...*, p. 140, Pehr Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord...*, p. 84, 139 et 228

48 Les quelques tentatives d'acclimatation du raisin avortent faute de soin ou à cause du climat, ou ne donnent pas la qualité nécessaire à la fabrication de vin. Pierre, Boucher, *Histoire Véritable et naturelle...*, p. 136, Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale dite Canada...*, p. 128, 1694; Pehr Kalm, *Voyages dans l'Amérique du Nord...* p. 199, Reuben G. Thwaites, *The Jesuit Relations*, vol. 64, p. 132 et 138 (lettre du père Claude Chauchetière à son frère, 1694).

49 Pehr Kalm, *Voyages dans l'Amérique du Nord...*, p. 122.

50 Nicolas-Gaspard Boucault, *État présent du Canada, dressé sur un nombre de mémoires et connaissances acquises sur les lieux, par le sieur Boucault*, dans *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, tome 1, 1920/1921, Québec, Imprimeur du Roi, 1921, p. 36.

51 Georges Vigarello, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1987, p. 68-71.

surenaturelles⁵². Les sources restent muettes sur les questions d'hygiène des Européens en Nouvelle-France. À nouveau se pose le problème de la description de l'inhabituel (les pratiques amérindiennes) au détriment du commun. L'historien Jean-Pierre Hardy se heurte au même silence, mais situe l'évolution des pratiques d'hygiène conduisant à un plus grand rôle de l'eau, au début du XIX^e siècle pour le Canada⁵³. On peut donc supposer que malgré la reconnaissance d'une eau saine et moins dangereuse qu'en France, les pratiques d'hygiène et de santé restent les mêmes de part et d'autre de l'Atlantique.

Il en va de même pour les pratiques exutoires. Il semble qu'en milieu urbain notamment, l'appropriation du cours d'eau passe également par la reproduction des modes européens d'évacuation des déchets. La diversification des sources s'avère ici nécessaire pour dépasser la description élogieuse de la salubrité canadienne⁵⁴. Certes, à une époque où l'économie urbaine de métropole semble basée sur des industries qui tirent parti de l'humidité et de la stagnation (salpêtrières, tanneries, traitement textile...), l'absence quasi totale de structures équivalentes en Nouvelle-France à l'exception des quelques tanneries et l'importance du débit des cours d'eau, contribuent à cette salubrité, réelle ou imaginaire.

Néanmoins, la persistance des pratiques polluantes françaises conduit à une dégradation de la ressource. En particulier, l'extension du tissu urbain éloigne les nouvelles habitations du cours d'eau, conduisant au creusement de puits⁵⁵. Or, ceux-ci

52 Gabriel Sagard, *Le Grand voyage du pays des Hurons...*, p. 289-290, Reuben G. Thwaites, *The Jesuit Relations...*, vol. 13, p. 102-104 (F-J Le Mercier, 1637). Voir aussi les exemples donnés par, Denys Delâge, « Microbes, animaux et eau en Nouvelle-France ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 137.

53 Jean-Pierre Hardy, *La naissance du confort ou la mutation de la vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent (1790-1835)*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1998.

54 François Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale...*, vol. 3, p. 168., Reuben G. Thwaites, *The Jesuit Relations...*, vol. 22, p. 40 (B. Vimont, 1642), vol. 38, p. 225-227 (F. G. Bressani, 1653). Les Pères Vimont, Bressani et Charlevoix, par exemple, évoquent tous un climat sain, sec et un air pur, tout le contraire de l'humidité stagnante et omniprésente des villes françaises décrites par les historiens André Guillerme ou Alain Corbin, Alain, Corbin, *Le miasme et la jonquille*, Flammarion, coll. Champs histoire, Paris, 2008 (1986), p. 50, André Guillerme, *Les temps de l'eau...* p. 138, 152, 162-169.

55 Louise, Pothier, « Réseaux d'eau potable et d'eaux usées : l'hygiène publique dans la société montréalaise (1642-1910) », dans Louise Pothier (dir), *L'Eau, l'hygiène publique et les*

pâtissent du développement des latrines, rendues obligatoires par Frontenac en 1673, et des pratiques d'évacuation des déchets dans la rue, interdites en 1698, mais persistantes⁵⁶. L'infiltration dans les nappes altère la qualité de l'eau. Le fait concerne également les zones rurales. Allan Greer montre qu'avec l'extension de la colonie, « un pourcentage croissant de la population a dû compter sur des puits, et son approvisionnement en eau potable a donc été exposé à la pollution⁵⁷ », ce que confirme le basculement qu'il observe entre une mortalité plus importante en hiver au xvii^e siècle, et en été au xviii^e siècle, vraisemblablement en raison de maladies gastriques et intestinales souvent liées à la pollution aquatique. « Les puits contaminés faisaient des coupables tout indiqués⁵⁸ ».

D'autre part, la force du courant des cours d'eau et notamment du Saint-Laurent conforte les habitants dans leur idée qu'ils ont les capacités de drainer et diluer les déchets⁵⁹, si bien qu'on les y jette volontiers. Là encore, le pouvoir royal est en partie responsable, Frontenac obligeant les Québécois à porter leurs déchets dans la rivière Saint-Charles ou dans le fleuve dès 1673. Des mesures similaires sont prises trois ans plus tard, notamment pour les bouchers⁶⁰. Comme l'explique l'archéologue Paul-Gaston L'Anglais, « il suffit de déposer [les déchets] sur les grèves à marée basse pour considérer le problème de l'élimination des ordures comme réglé⁶¹ ». Sans doute déjà bien ancrée dans les comportements, la pratique est ainsi confirmée par les autorités qui, en s'efforçant d'assainir les rues, polluent l'eau de la colonie. Ce n'est que lorsque l'évacuation gêne la navigation

infrastructures, Montréal, Groupe PGV, Diffusion de l'archéologie, 1996, p. 26.

56 Louise Pothier, « Réseaux d'eau potable... », p. 27. Les mêmes informations, dont l'inefficacité des mesures, sont fournies par Paul-Gaston L'Anglais, « L'hygiène urbaine à Québec au temps de la Nouvelle-France » dans Louise, Pothier (dir), *L'Eau, l'hygiène publique...*, p. 10-11.

57 Allan Greer, *Habitants, marchands et seigneurs : la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Québec, éditions du Septentrion, 2000, p. 101.

58 *Idem*.

59 Cette confiance dans les capacités de drainage du fleuve persiste jusqu'au xix^e siècle., Michèle Dagenais et Caroline Durand, « Cleansing, Draining & Sanitizing the City. Conceptions & Uses of Water in the Montreal Region », *The Canadian Historical Review*, 87, 4 (décembre 2006), p. 631-632.

60 *Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec, et ordonnances et jugements des Intendants du Canada*, Québec, Presse à vapeur de E. R. Fréchette, 1855, p. 67.

61 Paul-Gaston L'Anglais, « L'hygiène urbaine à Québec ... », p. 10-11.

que des mesures restrictives sont prises⁶². Les plus petites rivières se transforment ainsi en « fossés d'immondices, [en] cloaques malsains⁶³ » dès la fin du Régime français, sans que cette évolution ne soit décelable dans les sources. Les auteurs de cette période sont-ils tellement marqués par l'ampleur du réseau hydrographique qu'ils en occultent sa pollution progressive? Se trouve-t-on une fois de plus dans des pratiques banales qui n'intéressent guère ceux qui décrivent la lointaine colonie? Ou la pollution n'est-elle pas encore sensible? Dans tous les cas, alors même que les sources taisent cet état de fait, il semble que la qualité de l'eau canadienne, si marquante, se dégrade au fil du développement de la colonie en raison à la fois de la persistance des pratiques européennes et d'une confiance mal placée en la capacité d'évacuation des cours d'eau.

La mise à profit des sources de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » a permis d'esquisser un tableau de la perception par les colons du réseau hydrographique canadien. Elles mettent en lumière l'existence d'un dialogue entre l'homme et l'environnement, le premier modifiant à la fois le second et ses propres pratiques. Le milieu hydrographique est donc un acteur à part entière, tant dans sa matérialité que par le biais de ses représentations.

Les sources montrent également que l'appropriation de l'eau canadienne semble avoir été très inégale selon les domaines : si les colons ont su s'adapter et adapter le réseau à la circulation, à en tirer parti pour la défense ou l'économie, certaines pratiques européennes sont restées inchangées, notamment l'utilisation de l'eau comme moyen d'hygiène ou comme exutoire.

Bien sûr, le tableau est loin d'être complet. Le recours à des sources publiées variées s'efforçait de diversifier les points de vue pour couvrir l'ensemble des aspects de la fréquentation du réseau hydrographique. Mais la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » pose un problème d'équilibre de l'information et d'aban-

62 *Arrêts et règlements...*, p. 480 et 403, *Complément des ordonnances et jugements des gouverneurs et intendants du Canada*, Québec, Presse à vapeur de E. R. Fréchette, 1856, p. 431.

63 Louise Pothier, « Réseaux d'eau potable... », p.28.

don du banal au profit de l'extraordinaire, que peut pallier uniquement le recours à d'autres types de sources. Dès lors, il convient de dépasser les informations récoltées ici pour élargir le champ de l'étude. La perception de l'eau canadienne par le biais de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » n'est qu'un ruisseau censé alimenter un cours d'eau plus important.